

# Commerçants : les soldes d'hiver, c'est bientôt !



© 2022 Les Echos Publishing

Les prochains soldes d'hiver débuteront le mercredi 11 janvier 2023 à 8 heures pour se terminer 4 semaines plus tard, soit le mardi 7 février 2023.

**Rappel** : les soldes d'hiver débutent le deuxième mercredi du mois de janvier. Toutefois, lorsque le deuxième mercredi tombe après le 12 janvier, les soldes sont avancés au premier mercredi.

Toutefois, ils se dérouleront à des dates différentes dans les départements et les collectivités d'outre-mer suivants :

- Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges : du lundi 2 au dimanche 29 janvier 2023 ;
- Guadeloupe : du samedi 7 janvier au vendredi 3 février 2023 ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon : du mercredi 18 janvier au mardi 14 février 2023 ;
- La Réunion (soldes d'été) : du samedi 4 février au vendredi 3 mars 2023 ;
- Saint-Barthélemy et Saint-Martin : du samedi 6 mai au vendredi 2 juin 2023.

**Précision** : s'agissant des ventes en ligne ou à distance, les soldes auront lieu du 11 janvier au 7 février 2023, quel que soit le siège de l'entreprise.

Rappelons que les soldes sont des opérations soumises à une

réglementation stricte. Ainsi, d'une part, ils doivent faire l'objet d'une publicité qui précise la date de début des opérations, ainsi que la nature des marchandises sur lesquelles ils portent.

D'autre part, durant les soldes, les marchandises doivent évidemment être proposées aux consommateurs à un prix plus faible qu'auparavant. À ce titre, le commerçant est tenu d'indiquer, sur chaque article soldé, le prix de référence barré, le nouveau prix réduit et le taux de réduction appliqué. Et la distinction entre les articles soldés et les articles non soldés doit clairement apparaître aux yeux des consommateurs.

Enfin, les produits annoncés comme soldés doivent avoir été proposés à la vente et payés depuis au moins un mois au moment où les soldes débutent. Impossible donc de se réapprovisionner ou de renouveler son stock quelques jours avant ou pendant une période de soldes.

© 2022 Les Echos Publishing